

Mercredi 5 mai 2021

Gestion des eaux à l'échelle transfrontalière :

## MEILLEURE PROTECTION DES COURS D'EAU ET COLLABORATION RENFORCÉE AVEC LE CANTON DE GENÈVE

**Le canton de Genève, la communauté d'agglomération du Pays de Gex et la Régie des eaux gessiennes ont adopté une convention visant à financer un nouvel ouvrage de stockage des eaux usées.**

**Il sert à la fois à sécuriser le réseau primaire d'assainissement genevois** ainsi qu'à éviter des déversements d'eaux polluées dans le cours d'eau transfrontalier du Gobé en cas d'avarie. L'agglo et le canton de Genève poursuivent ainsi leur collaboration en vue d'améliorer la protection des cours d'eau transfrontaliers.

**Cet ouvrage de 3000 m3** remplace un précédent bassin de stockage de 1260 m3 mis hors service. Le financement de la part dévolue à l'agrandissement de l'ouvrage de stockage sera pris en charge d'une part, par la régie des eaux gessiennes et, d'autre part, par l'Etat de Genève. La part de l'Etat de Genève sera couverte par les SIG en tant que propriétaire et exploitant du réseau primaire et par le fonds intercommunal d'assainissement (FIA) en raison du fait que les eaux de la commune de Collex-Bossy transitent par le réseau de l'Est Gessien.

**Le canton de Genève et la communauté d'agglomération du Pays de Gex pérennisent aussi leur gestion commune des eaux usées** en raccordant celles du hameau de Pougny-Gare à la station d'épuration (STEP) de Chancy. Ce raccordement fait suite à celui de Ferney-Voltaire et de ses zones voisines sur la STEP d'Aire en 1999 puis à celui des secteurs de Gex, Saint-Genis et Thoiry sur la STEP de Bois-de-Bay en 2010.

Les modalités administratives et financières de ce nouveau raccordement sont fixées dans un nouvel avenant à la convention de 2009, adopté ce jour.

**Vous souhaitez des informations, interviews, visuels ?**

Merci de vous adresser au service Direction de la communication

[communication@paysdegexagglo.fr](mailto:communication@paysdegexagglo.fr)

04 50 42 65 02